

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010 - 2011 DE L'APSES

Cette année aura été marquée par un ensemble de nouvelles peu rassurantes pour l'enseignement des SES. L'échec des mobilisations contre la réforme du lycée puis contre la réforme des retraites a sans conteste pesé sur les capacités d'engagement des salariés, et plus particulièrement des enseignants. Malgré cela et comme l'an passé, l'APSES s'est mobilisée à la fois sur les structures et sur les contenus d'enseignement. Les démarches entreprises n'ont cependant rencontré des échos médiatiques significatifs que sur le thème du programme de première. Si nous avons obtenu des soutiens forts de la part de la communauté des universitaires, le travail de mobilisation des collègues doit se poursuivre car nous ne pourrions obtenir de victoire par procuration.

1. Actions relatives aux contenus d'enseignement

1.1. Programme de première

1.1.1. Une pétition qui a su rassembler les enseignants de SES

Lancée en juin 2010, la [pétition](#) demandant un moratoire sur le nouveau programme de première et la constitution d'un nouveau « groupe d'experts » pour l'ensemble des programmes du cycle terminal a connu un véritable succès avec plus de 2.500 signataires à ce jour, soit plus de la moitié des enseignants de SES.

1.1.2. Une présence médiatique relativement importante

L'éviction de la notion de classe sociale du programme de première a fait l'objet d'un certain buzz médiatique. C'est d'abord [Marjorie Galy](#) qui a été interviewée sur RTL le 11 janvier au matin, puis [Pierre Maura](#) sur la même radio le même jour, pendant le journal du soir. Le lendemain, Europe1.fr a mis en ligne un article intitulé "[Plus de classes sociales en première](#)". Le 14 janvier, Marjorie Galy a de nouveau évoqué la disparition des classes sociales, et plus largement les défauts du programme de première, dans une tribune publiée dans l'Humanité, et intitulée "[Les sciences sociales, des sciences sans débats](#)".

Au-delà de la question des classes sociales, une autre tribune intitulée [Les questions pédagogiques sont porteuses d'enjeux politiques](#) a été publiée sur [lemonde.fr](#) le 17 janvier. Erwan Le Nader a également participé à l'émission [L'Économie en questions](#) consacrée à l'enseignement des SES au lycée et diffusée le 30 avril sur France Culture.

1.1.3. Communication externe

L'APSES a pu intervenir dans des contextes variés pour présenter ses désaccords face au nouveau programme de première :

- Rémi Jeannin a participé à la table ronde "L'enseignement des Sciences Economiques et Sociales : quelles perspectives ?" avec Roger Guesnerie et François Vatin le lundi 18 octobre à l'Ecole de Paris du Management. A cette occasion, Roger Guesnerie a pris clairement ses distances avec un programme qui invoque pourtant le rapport de la commission qu'il a dirigé en 2008.
- [Marjorie Galy a participé](#) (avec Jacques Le Cacheux) à une table ronde sur l'enseignement de l'économie organisée dans le cadre des rencontres IDIES aux Journées de l'économie à Lyon
- L'APSES a été invitée au congrès de l'AFEP le 10 décembre 2010. Erwan Le Nader [y est intervenu](#) dans l'atelier "Enseignement et sciences sociales".
- Le 15 février, un [colloque d'urgence pour défendre les SES](#) a eu lieu à l'EHESS, organisé par l'AECSP, l'ASES et l'AFEP, auquel Erwan Le Nader [a participé](#). Ce colloque a fait l'objet d'un [article sur mediapart.fr](#).
- Sylvain David est intervenu lors de la journée d'études organisée le 11 février par la revue "Tracés" à l'ENS de Lyon sur le thème "A quoi servent les sciences humaines"

1.1.4. Soutiens universitaires : Appel "Nous refusons la liquidation des SES"

Mediapart a publié lundi 28 février l'appel "[Nous refusons la liquidation des sciences économiques et sociales](#)", signé par 11 associations d'universitaires en sciences sociales contre le projet du Ministère de « refonder » les SES au lycée. Économistes, sociologues, politistes, anthropologues, statisticiens et historiens ont défendu d'autres principes pour la confection des nouveaux programmes de SES tout en demandant un moratoire et une refonte du nouveau programme de première.

L'APSES a publié un communiqué de presse de soutien à cet appel : [11 associations d'universitaires refusent la liquidation des sciences économiques et sociales](#).

1.1.5. Projet de charte de non application du programme de première

Devant le blocage institutionnel de la situation face au programme de SES de première (Ministère, Inspection générale et Président du groupe d'experts), le bureau national de l'APSES a souhaité engager l'association dans une action consistant à demander aux collègues de rendre public le fait qu'ils ne pourraient pas enseigner en l'état le nouveau programme de SES de première applicable à la rentrée 2011.

Dans cette perspective, le bureau national a rédigé 2 chartes (une version longue et une version courte) afin que chaque régionale consulte ses adhérents sur la perspective d'une action collective de « visibilité » de notre rejet massif du nouveau programme officiel de SES de première ("Nous ne pourrions pas enseigner le nouveau programme de SES de première à la rentrée 2011...")

La réunion du comité directeur de l'APSES qui a eu lieu le samedi 11 décembre 2010 à Paris devait décider (entre autres) du lancement de cette action. Le tour de table des représentantes des régionales a mis en évidence le faible taux de réponse des collègues, malgré les relances, sur le fait de savoir s'ils signeraient l'une ou l'autre des 2 chartes, s'ils avaient des amendements à proposer et s'ils préféreraient que leurs signatures soient anonymes ou rendues publiques. Par ailleurs, la nature des réponses, selon les Académies, était très variable et partagée. Au cours du CD a émergé le sentiment que « les collègues, dans leur immense majorité n'étaient pas (encore ?) prêts à se lancer dans cette modalité forte d'action », avec le paradoxe que parmi tous les collègues interrogés, presque aucun ne se voit enseigner ce programme, la plupart disant qu'ils ne l'enseignent pas en l'état, mais très peu souhaitant rendre visible cette impossibilité à enseigner le nouveau programme.

Devant cette fébrilité, une majorité de représentantes des régionales du comité directeur de l'APSES a préféré ne pas lancer l'association dans une action aussi radicale dans un contexte incertain au vu de la réaction des collègues. Cette modalité d'action n'a toutefois pas été définitivement rejetée mais il a semblé à une majorité de représentantes qu'il était plus prudent de continuer le travail de sensibilisation auprès des collègues, et plus largement auprès de l'opinion (encarts et tribunes de presse), d'avoir une démarche de mobilisation plus graduée et élargie (aux questions de structure, avenir de la série ES, conditions de travail).

A contrario, d'autres ont pu considérer que cette prise de position contre la signature des chartes a provoqué des conséquences fâcheuses. Aucun rapport de force n'ayant pu être véritablement créé, le groupe d'experts a pu continuer à élaborer un programme de terminale suivant les mêmes principes épistémologiques et pédagogiques qui dénaturent la discipline. La lutte contre les programmes s'est donc déplacée : au lieu de se fonder sur nos propres forces elle a consisté à en appeler aux forces extérieures. Même si cette stratégie a permis d'engranger d'importants soutiens qu'il sera possible de mobiliser pour les combats futurs, elle a produit un type de lutte par procuration qui peut avoir pour effet de démobiliser les adhérents.

Quoi qu'il en soit, derrière ces débats s'est toujours posée la question de l'efficacité de nos actions et des modalités de celles-ci.

Les échanges contradictoires ont permis de faire émerger une proposition : l'APSES doit être en capacité de proposer un "programme de contournement clé en main" basé sur une subversion et un renversement complet du programme officiel de première afin de ne pas laisser chaque collègue, à la rentrée 2011, seul et démuné face aux aberrations et injonctions intenable de ce nouveau programme. Le collectif des professeurs de l'APSES possède l'expérience et l'expertise pour produire, à partir des instructions officielles, un programme allégé, problématisé, pluraliste, cohérent, attractif et enseignable pour les futures classes de première ES.

1.1.6. Programme de contournement

Face au refus du Ministère de prendre en compte les demandes de l'APSES, le Comité directeur a donc, plus tard dans l'année (Comité directeur du 2 avril 2011), fait paraître un [communiqué de presse appelant les collègues à contourner des programmes inapplicables à la rentrée prochaine](#). Cette démarche a pour objectif de permettre aux collègues, face à des programmes inadaptés, compliquant sérieusement leur travail et allant à l'encontre de leur éthique et ethos professionnels, de disposer d'une référence commune élaborée collectivement, adaptée aux élèves, susceptible de favoriser leur réussite aux épreuves du bac et leurs poursuites d'études post-bac sans sacrifier leur formation citoyenne. L'APSES a appelé à ce que l'élaboration concrète de ce « programme de contournement » se fasse au travers des contributions des régionales - chargées d'organiser, à cet effet, des réunions de travail - et qu'une synthèse des travaux soit présentée lors de l'AG de Fontenay-sous-Bois.

1.2. Programmes de terminale

1.2.1. Proposition de programme APSES alternatif de terminale

L'APSES, ayant [démissionné du groupe d'experts de première fin mai 2010](#) et refusé de faire partie de celui de terminale compte tenu de la composition déséquilibrée du groupe d'experts, a décidé de publier une proposition de programme alternatif de terminale avant que le groupe d'experts ne publie le sien, à la fois dans le but d'influencer le groupe d'experts et de tenter de prendre la main sur l'agenda médiatique.

La proposition a fait l'objet d'un [communiqué de presse le 2 janvier 2011](#). Elle a été élaborée par un groupe de travail constitué après appel sur liste CD. Le groupe s'est appuyé sur les [résultats de l'enquête sur le programme de 2002](#), lancée en début d'année scolaire, et qui demandait notamment un allègement conséquent et une meilleure problématisation.

L'APSES a soumis cette proposition de programme à la consultation pendant un mois, et appelé l'ensemble des élèves, parents, enseignants et chercheurs à en débattre. Il a été envoyé à tous les syndicats enseignants, lycéens, parents et associations du supérieur. Le stage national des 3 et 4 février a été l'occasion pour les collègues de proposer des amendements à cette proposition de programme. Le manque de disponibilité des membres du Bureau National n'a pas permis d'en publier une version amendée à ce jour.

1.2.2. Soutiens de la communauté éducative au programme alternatif de l'APSES

Le programme alternatif de l'APSES a reçu plusieurs soutiens importants :

- Le SNES a publié un [communiqué](#) dans lequel il a estimé que la proposition de l'APSES était "pédagogiquement et scientifiquement solide", légitime car "confectionnée par des enseignant-e-s de SES qui connaissent leur discipline, leur métier et leurs élèves" et a appelé le ministre à "accepter le débat", à "repenser radicalement le programme de première", et à "confectionner le programme de terminale dans des conditions correctes".
- Le Syndicat Général des Lycéens (SGL) a apporté publiquement son [soutien au programme APSES de terminale](#).
- Dans un [communiqué](#) du 19 janvier 2011, l'Association Française d'Économie Politique (AFEP) "s'associe pleinement à la démarche de l'APSES concernant le programme de terminale".
- L'Association des Sociologues, Enseignant-e-s du Supérieur (ASES), dans un [communiqué du 26 janvier 2011](#), "appuie pleinement" les demandes de l'APSES d'un "moratoire à l'application de ce programme et la désignation d'un nouveau groupe d'experts qui ne se coupe pas, cette fois, des enseignants de terrain".
- L'AECSP a également [apporté](#) « tout son soutien à cette intelligente et constructive initiative »

1.2.3. Participation à la consultation

Les projets de nouveaux programmes de terminale ont été publiés sur Eduscol et soumis à la consultation du 7 mars au 22 avril 2011.

Le 17 mars, l'APSES a publié à ce sujet un communiqué de presse : [De la première à la terminale, toujours le même dogmatisme pour les programmes de SES](#)

L'APSES a ensuite proposé une analyse détaillée de chacun des projets de nouveaux programmes de terminale :
[Programme de SES du tronc commun](#)
[Programmes d'économie approfondie et de sciences sociales et politiques](#)

Elle a appelé les collègues à se saisir de la consultation (pour protester et/ou proposer des amendements) :

- directement sur le site [Eduscol](#) (où chacun peut poster individuellement un commentaire)
- par la consultation organisée par les IPR dans chaque académie.

L'APSES a sollicité plusieurs universitaires pour qu'ils rendent publiques leurs analyses dans le cadre de la consultation. Ainsi, [Bernard Guerrien](#), [Julien Fretel](#), [Patrick Lehingue](#), [Philippe Askenazy](#), [Philippe Coulangéon](#), [Bernard Gerbier](#), [Bertrand Geay](#), [Camille Peugny](#), [Louis Pinto](#), [Michel Lallement](#) ou [Laurent Mucchielli](#) ont pu exprimer publiquement leurs critiques.

Plusieurs associations d'universitaires ont réagi publiquement à la parution des programmes de terminale

- L'[AFSE](#) a exprimé une position nuancée
- L'[AFS](#), l'[AFEP](#) et l'[AECSP](#) ont exprimé des critiques très fortes.

1.3. Programme de seconde

Afin de se réappropriier le programme de seconde, les collègues ont été invités à mutualiser, via la liste adh-apses, leurs séquences pédagogiques sur le site de l'APSES, pour que chacun puisse mettre en œuvre la démarche des SES avec ce nouveau programme à la rentrée.

L'[enquête sur les conditions d'enseignement en seconde](#) lancée en décembre (voir infra) a été l'occasion de pointer les premières difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du programme. L'APSES n'a pas encore, à ce jour, lancé d'enquête de fin d'année, condition nécessaire pour proposer les adaptations nécessaires du programme (enquête en ligne prévue en juin 2011).

1.4. Nouvelles épreuves de baccalauréat

Concernant la dissertation, L'Inspection Générale a proposé son maintien, mais en utilisant uniquement des documents « factuels », documents statistiques ou textes bruts (extrait d'entretien, extrait d'article scientifique ou d'ouvrage par exemple), avec pour objectif de ne plus autoriser les documents de synthèse qui poussent à la paraphrase. Elle propose dans cette optique de restreindre le nombre de documents à 4, mais avec la possibilité d'utiliser des documents plus longs. L'APSES a exprimé son accord sur ces principes.

Le Ministère (DGESCO) et l'Inspection Générale sont en passe de supprimer, en catimini pour le moment, la QSTP pour la remplacer par une épreuve (dont le nom n'est pas encore défini) structurée en trois parties distinctes :

- Mobilisation de connaissances sans documents (issues de chapitres différents) sur 5 ou 6 points.
- Maîtrise des savoir-faire consistant en l'étude d'un document (statistique, graphique ou textuel) sur 4 ou 5 points, sur une autre partie du programme
- Développement d'un raisonnement à partir de documents (2 documents, pouvant être plus longs que ceux de la QSTP actuelle) sur 10 points, là encore sur une partie différente du programme

L'APSES a rencontré Jean Étienne le 9 février à ce sujet ([voir le compte-rendu de l'entrevue](#)). Elle a fait part de fortes critiques sur cette épreuve :

- La structuration en trois parties indépendantes strictement séparées aboutit à un morcellement des compétences évaluées qui ne permet plus par exemple d'évaluer la capacité à mettre en relation des savoirs (première partie de l'épreuve) avec des méthodes statistiques (seconde partie) ou la capacité à développer un raisonnement global (troisième partie) à partir des connaissances mises en œuvre dans les parties précédentes.
- Les questions de "mobilisation des connaissances" risquent de donner lieu à des difficultés d'harmonisation inédites et, en retour, de renforcer la dérive encyclopédique et des démarches pédagogiques de plus en plus transmissives en classe avec les élèves (bachotage).
- La nature même des questions (où il s'agit avant tout de "montrer" et non de "s'interroger") risque d'éloigner les débats, la capacité à nuancer, la mise en relation critique des théories et des faits, bref d'éloigner les élèves d'une posture réflexive donc scientifique.

Le CD a rejeté à une très large majorité ce projet, notamment en raison des risques évidents d'éviction de la dissertation dans les faits (cette dernière étant certes déjà moins choisie par les élèves au baccalauréat à la faveur de la QSTP qui a cependant l'avantage de former à un certain nombre de compétences communes à la dissertation). Le 3 mars 2011, l'APSES a rendu publiques des [propositions d'amélioration des épreuves](#). A cet effet, le BN a rencontré Jean-Marc Huart, de la DGESCO accompagné de Marc Montoussé, nouvel IG, pour présenter ses propositions et exprimer son opposition au projet de nouvelle épreuve remplaçant la QSTP. Les discussions n'ont abouti à aucune évolution de la DGESCO et de l'IG, qui comptent publier le nouvel arrêté définissant les épreuves sans concertation d'ici le mois d'août. Tout au plus une consultation serait ouverte après la publication de l'arrêté. Il est patent de constater qu'encore une fois, nos « experts » réforment notre enseignement en profondeur sans s'appuyer sur le corps enseignant mais davantage contre lui.

L'APSES a lancé une campagne d'envoi de lettre dans chaque régionale à destination de leur IPR (avec copie à l'IG et à la Dgesco), demandant que « ne soit pas mise en œuvre une redéfinition hâtive des épreuves du baccalauréat, qui se ferait sans, voire contre les enseignants » et que le temps soit pris d'une « réflexion approfondie, associant vraiment les enseignants, avant toute modification de ces épreuves. »

2. **Actions relatives aux structures**

Au-delà de ses actions relatives aux nouveaux programmes et modes d'évaluation, l'Apse a bien évidemment poursuivi le combat pour améliorer la place des SES dans la structure du lycée. Il faut, cependant admettre que le combat sur les programmes rencontre un écho médiatique bien plus important que celui mené contre le sort réservé aux SES, qui peine à dépasser le cercle des professeurs de SES, alors même que ces questions sont systématiquement abordées lors des contacts avec les journalistes.

2.1. La place des SES en seconde

2.1.1. Des actions dès la rentrée

Dès la rentrée 2010, l'APSES a appelé l'ensemble des professeurs de Sciences Economiques et Sociales à rejoindre la grève du lundi 6 septembre dans le second degré pour protester contre les conditions dans lesquelles s'effectuait la rentrée scolaire, tout particulièrement pour les SES. (Voir le [communiqué de presse du 31 août.](#))

En décembre, la publication d'un sondage Ipsos a montré que près de 9 lycéens sur 10 en seconde considéraient l'instauration d'un enseignement obligatoire d'économie comme positive. Quelques jours plus tard, Luc Chatel a annoncé que 85 % des élèves de seconde avaient choisi les SES comme enseignement d'exploration, après avoir déclaré dans le Figaro que "*l'apprentissage de l'économie permet de décrypter le monde actuel. C'est ce qui manquait au lycée. D'autant que la crise a décuplé nos besoins de connaissances en économie. Les lycéens plébiscitent cette matière en seconde. C'est une prise de conscience*". L'APSES en a profité pour publier un [communiqué de presse](#) dénonçant l'incohérence d'attribuer aux SES le statut d'enseignement d'exploration alors qu'elles paraissent plébiscitées, et pointer l'asymétrie dont les SES font l'objet concernant les possibilités de notations des élèves.

L'APSES a lancé une [enquête en ligne sur les conditions d'enseignement des professeurs de SES dans la nouvelle classe de seconde](#), qui s'est clôturée le 16 janvier 2011. Plus de 650 collègues ont répondu au questionnaire et les résultats ont été communiqués lors de la table ronde du matin aux États généraux des SES (le 5 février).

2.1.2. Les Etats généraux des SES et l'"Appel de Vitruve"

L'APSES a organisé des Etats Généraux des Sciences Économiques et Sociales (SES) le samedi 5 février 2011 à Paris, autour de deux tables rondes :

- Matin : Quelle place pour les SES dans la formation citoyenne des lycéens ?
- Après-midi : Quels finalités, principes et contenus pour les programmes de SES ?

Cet événement a été un grand succès, tant par la qualité des interventions que par le nombre et la diversité des participants. Voir le [programme de la journée ainsi que la retranscription des interventions](#) sur le site de l'APSES.

Le même jour, [lemonde.fr](#) a publié l'[Appel de Vitruve](#), qui demande une place pour les SES à la hauteur de l'intérêt de cet enseignement pour la formation des lycéens, avec, comme premiers signataires : Christian Baudelot, Stéphane Beaud, Julien Fretel, Marjorie Galy, Maurice Godelier, Françoise Héritier, Bernard Lahire, Nonna Mayer (présidente de l'AFSP), André Orléan (Président de l'AFEP), Thomas Piketty, Pierre Rosanvallon, Jean-Claude Val et Marie-Claire Villeval (Présidente de l'AFSE).

Dans la foulée, l'APSES a publié un communiqué de presse au sujet des Etats généraux et de l'Appel de Vitruve : [Le ministère doit sortir du déni](#). L'appel a aussi fait l'objet d'une [dépêche AFP](#) publiée sur le site [lesechos.fr](#), puis d'un [article de Clarisse Jay sur latribune.fr](#).

L'Appel de Vitruve a été envoyé accompagné du communiqué de presse au ministère à la suite des États généraux, sans aucune réponse, pas même un accusé de réception. Le 23 mars, l'APSES a donc envoyé à nouveau un [courrier au Ministre sur la place des SES en classe de seconde](#) pour lui rappeler l'existence de cet appel et de ses revendications sur la place des SES en seconde, sans réponse également à ce jour. Ces demandes ont été relayées à nouveau par l'AFSE dans une [lettre adressée au ministre](#) le 20 avril. Face à ces demandes répétées, force est de constater que le ministère reste dans le déni et le passage en force.

2.2. La place des SES dans le cycle terminal

L'APSES a mis en ligne un argumentaire, à disposition des collègues, pour [obtenir des groupes à effectifs réduits et une place dans l'accompagnement personnalisé](#) en première (année scolaire 2011-2012).

L'association est également signataire d'une [pétition](#) demandant notamment le rétablissement du cadrage national par discipline des dédoublements.

Le BN a pris contact avec l'association des professeurs de langues vivantes (APLV) pour la rédaction d'un communiqué de presse commun visant à demander le maintien de la spécialité langue vivante en série ES. L'APLV n'a pas souhaité s'engager dans cette démarche, notamment pour ne pas apparaître comme cautionnant la réforme, et pour ne pas donner l'impression de privilégier la série ES.

En janvier 2011 le BN a diffusé une "[lettre de l'APSES](#)" intitulée "**Réforme des lycées : changer la donne pour les SES**", au format 4 pages, que les responsables des régionales ont transmis aux adhérents.

Les Etats Généraux des SES du samedi 5 février (voir supra) ont été consacré, toute la matinée, à la question de la place des SES au lycée.

3. La poursuite des rencontres avec les partenaires de l'école

L'APSES a continué à rencontrer les partis politiques, syndicats d'enseignants et d'élèves, et associations du supérieur, pour les sensibiliser à la place des SES au lycée ainsi qu'aux problèmes que posent les nouveaux programmes.

3.1. Rencontre avec les syndicats d'enseignants

L'APSES a été reçue par le SNES le 15 décembre 2010 et le 20 avril 2011 (voir le [compte-rendu](#) de cette dernière rencontre), par l'UNSA le 4 avril 2011 et le SGEN le 20 avril 2011.

3.2. Rencontre avec les partis politiques

Les partis politiques sont entrés dans une phase de réflexion qui aboutira à l'élaboration des programmes pour les présidentielles de 2012. Le BN a souhaité les rencontrer pour leur présenter les enjeux de l'enseignement des SES au lycée. À cette fin, il a envoyé un "4 pages" d'informations sur l'APSES et les SES à tous les partis, et a cherché à prendre rendez-vous avec les responsables des commissions "éducation" de chacun d'entre eux. A ce jour, l'APSES a rencontré le Parti de Gauche (F. Cocq et J. Génereux), le MODEM (S. Canet et J.C. Garde), Europe écologie (Y. Forestier et C. Najbovski), le PS (B. Julliard) et le PCF (S. Bonnery et Marine Roussillon). L'UMP et le Nouveau Centre n'ont pas encore été rencontrés.

3.3. Rencontre avec les organisations lycéennes

L'APSES a rencontré l'UNL le 11 avril et le SGL le 6 mai 2011.

3.4. Rencontre avec les associations d'universitaires

L'APSES a rencontré l'AFSP le 4 avril, et l'AFSE le 21 avril. L'association a été représentée à l'AG de l'Association des Enseignants et des Chercheurs en Science Politique (AECSP) le 21 janvier et au congrès de l'AFEP en décembre 2010. Le BN est resté en contact avec l'AFS et doit participer à son congrès en août ainsi qu'à celui de l'AFSP fin août à Strasbourg.

3.5. Rencontre avec le ministère

L'APSES a été reçue par M. Kerrero, nouveau conseiller aux affaires pédagogiques de Luc Chatel, le lundi 31 janvier à 15 heures. A l'ordre du jour :

- 1) Les programmes de SES du cycle de terminal : moratoire et un nouveau groupe d'experts pour réécrire les programmes de SES de l'ensemble du cycle terminal.
- 2) Le statut et le programme de l'enseignement d'exploration de seconde.
- 3) La nouvelle carte des options en série ES : incohérence de l'offre (au rabais qui plus est).
- 4) L'avenir de l'enseignement de droits et grands enjeux contemporains : quels contenus, quels enseignements, quel type d'évaluation au baccalauréat ?
- 5) Rénovation des épreuves de SES au baccalauréat : quel calendrier, quelle procédure, quelles pistes ?

La rencontre n'a permis aucune avancée

4. Une association pleine de vitalité

4.1. Adhésions

Le nombre d'adhérents est en léger recul, passant de 1257 adhérents au 12 mai 2010 (record historique) à 1179 au 17 mai 2011 (soit 78 adhérents en moins). Nous avons eu le plaisir de voir revenir d'anciens adhérents, mais aussi celui d'accueillir de nouveaux collègues qui nous ont rejoint pour la première fois même si 319 collègues n'ont pas encore renouvelé leur adhésion cette année. Les débats liés à la réforme ont sans doute continué de susciter des désirs d'adhésion pour donner plus de poids et de légitimité à l'APSES dans sa défense des SES. Nul doute que l'année à venir sera elle aussi sujette aux réflexions et mobilisations, et qu'une APSES forte de nombreux adhérents sera d'autant plus en mesure de représenter fidèlement les positions des enseignants de SES.

4.2. Stages et partenariats

L'APSES était à nouveau partenaire des Journées de l'économie (Jéco) qui se sont tenues à Lyon du 9 au 11 novembre 2010. Marjorie Galy a [participé](#) à la table ronde sur l'enseignement de l'économie au lycée (organisée par l'IDIES) aux côtés de la présidente de l'APCEG, de Jacques Le Cacheux et Jean-Renaud Lambert.

Le stage national a eu lieu à Paris les jeudi et vendredi 3 et 4 février 2011 sur le thème "Regards croisés sur la fiscalité" à l'auberge de jeunesse d'Artagnan dans le 20ème arrondissement avec Jean-Marie Monnier (économiste à Paris 1), Alexis Spire (sociologue à Lille 2) et Nicolas Delalande (historien à l'IEP de Paris).

Enfin, l'APSES est partie prenante, pour la troisième année consécutive, du Forum des enseignants innovants organisé par le Café pédagogique qui se déroulera à Lyon les 20 et 21 mai 2011. Elle apporte également son soutien au Prix lycéen du livre d'économie et de sciences sociales en relayant cette initiative portée conjointement par Alternatives Economiques et Liens Socio auprès de ses adhérents. De ce fait, l'APSES a envoyé un [courrier à Luc Chatel](#) le 4 octobre 2010 pour s'étonner de la création et des modalités d'organisation d'un nouveau prix lycéen « Lire l'économie ».

4.3. Liste de diffusion et mutualisation

L'APSES existe aussi par ses échanges numériques via la liste de diffusion ApSES-Adh. Près de 900 adhérents se sont envoyés environ 9000 messages cette année. La liste est donc un lieu incontournable de discussion, de mutualisation et de mobilisation entre les membres de l'association. L'évolution du service proposé par Google rend la lecture en ligne encore plus aisée depuis quelques semaines. Sur les 900 abonnés de la liste environ 150 collègues ont fait le choix d'une lecture partielle en ligne plutôt que de recevoir tous les messages. Les remarques concernant le « trop plein » de messages ont été plus rares cette année et il n'y a pas eu de désinscription massive de la liste.

4.4. Le site apses.org

Il a été particulièrement utilisé cette année, enrichi de près de 200 nouveaux supports pédagogiques. Un nouvel espace « Libre expression » réservé aux adhérents a fait son apparition dans la rubrique « Débats et enjeux » du site. Notre hébergeur ayant changé d'outil, nous observons une rupture de série dans les statistiques de fréquentations du site par rapport à l'année dernière. Néanmoins, on observe une légère diminution du nombre de visiteurs sans que cela soit alarmant : la moyenne mensuelle se situe toujours aux alentours de 60 000 visites (hors juillet et août) pour près de 250 000 pages vues par mois.

4.5. APSES Info et Lettre de l'APSES.

Un numéro d'APSES Info, le journal des adhérents, est paru cette année. Avec le développement du site et de la liste de diffusion, et dans un souci de recherche de complémentarité, son contenu a évolué vers plus d'articles de fonds, moins centrés sur l'événementiel, grâce à la constitution d'une équipe rédactionnelle. Nous en profitons pour rappeler que toutes les contributions d'adhérents sont les bienvenues tout en remerciant les collègues qui s'impliquent pour ApSES Info ! Comme l'année précédente, une Lettre de l'APSES a été envoyée lors de la rentrée scolaire à tous les adhérents et à tous les établissements. Elle avait pour objectif de faire un point au moment de la rentrée scolaire, de faire connaître les principales orientations de l'association et d'inciter les collègues à adhérer ou à ré-adhérer.

4.6. Vie des régionales

Les régionales ont été inégalement actives cette année. Certaines ont organisé des AG dans les académies pour mettre en place des actions de défense et de promotion des SES, des entrevues avec l'inspection et/ou avec le Recteur, susciter des articles dans la presse locale ... Ce sont ces actions locales qui ont été décisives pour informer et mobiliser largement partout sur le territoire au-delà des seuls adhérents de l'APSES. La régionale de Paris a à nouveau réussi à organiser pas moins de 3 Cafés Sciences sociales cette année, qui ont porté haut les couleurs et la richesse des SES dans la Cité. Malgré la relance de nouvelles régionales (notamment celle de Rouen cette année) la question des moyens militants et de leur renouvellement et donc du dynamisme des régionales reste posée. Il semble parfois qu'entre les plus de 1200 adhérents et les instances nationales (CD et BN), les régionales aient du mal à faire vivre l'association localement.

4.7. Fonctionnement des instances et communication interne

Il y a eu trois réunions du Comité Directeur cette année : le 9 octobre, le 11 décembre, et le samedi 9 avril à Paris.

Les modalités de prise de décision au sein de l'APSES ont, cette année, moins fait l'objet de débats. Certes, le Bureau national, lorsque la situation l'exigeait, a pu prendre des décisions rapides quand—celles-ci s'inscrivaient dans le cadre des mandats votés en AG., Mais les principales décisions stratégiques initiées par le BN ont été soumises à la délibération du Comité Directeur (états généraux des SES, décision concernant la

signature éventuelle d'une charte de non application du nouveau programme de première). Pour répondre aux critiques de l'an passé concernant le manque de communication du Bureau National dans des périodes intenses pour l'avenir des SES et de la série ES, cinq « BN Infos » ont été diffusés sur les listes. Quoiqu'il en soit, les exigences d'un fonctionnement le plus démocratique possible se heurtent parfois à celles de l'efficacité et aux contraintes de l'équilibre pour tous entre engagement militant, vie professionnelle et vie familiale.